

**Rapport de la Présidente**

Commission permanente du  
vendredi 12 juin 2020

**7<sup>ème</sup> Commission****N° CP-2020-6-7-1****Service instructeur**

DECS - service appuis et ressources

**Service consulté**

DECS – Service Lecture Publique

**POLITIQUE LECTURE PUBLIQUE  
APPROBATION DE LA CHARTE DE COMMUNICATION  
DANS LE CADRE DU FESTIVAL VOS OREILLES ONT LA PAROLE**

Résumé : Le présent rapport a pour objet d'approuver le projet de charte de communication dans le cadre du festival « Vos Oreilles Ont la Parole » qui se déroulera du 12 octobre au 1er novembre 2020.

La Commission de la Culture et du Patrimoine (7<sup>ème</sup>) réunie le 15 mai 2020 a donné un avis favorable à ce dossier.

Le Département du Haut-Rhin organise depuis plusieurs années, en lien avec le Département du Bas-Rhin, le festival de contes « Vos Oreilles Ont La Parole » (VOOLP).

Ce festival, porté et organisé par les deux Départements, promeut les arts de la parole et du récit en programmant des spectacles à destination de tous les publics dans leurs réseaux départementaux de biblio-médiathèques.

Les communes et les salles de spectacles partenaires programment des spectacles dans le cadre du festival en les incluant dans leur saison culturelle.

En 2020, le festival se déroulera du 12 octobre au 1<sup>er</sup> novembre prochain. L'inauguration se déroulera cette année dans le Haut-Rhin (aux Dominicains de Haute-Alsace à Guebwiller).

Les communes et structures qui souhaitent participer à ce festival en inscrivant à leur programmation un spectacle de contes estampillé VOOLP s'engagent, en signant la charte jointe en annexe, à respecter les modalités de la communication afférentes à ce festival telles que précisées ci-dessous :

- l'édition des supports de communication relatifs au festival est à la charge du Département du Haut-Rhin ;
- la collectivité ou la structure partenaire en assure la diffusion, se charge de la promotion du festival, et transmet au Département les éléments de bilan quantitatifs et qualitatifs liés au spectacle organisé par ses soins.

En 2019, 24 bibliothèques haut-rhinoises se sont associées à la manifestation (Altkirch, Bantzenheim, Beblenheim, Beblenheim, Bennwihr, Bergheim, Biesheim, Bollwiller, Fessenheim, Guebwiller, Huningue, Illfurth, Issenheim, Kaysersberg, Kingersheim, Lautenbach-Schweighouse, Lutterbach, Munster, Rouffach, Sainte-Croix-aux-Mines, Stosswihr, Thannenkirch, Wesserling-Fellerling, Wittersdorf) à travers 26 représentations ayant accueilli à titre gratuit, 1 299 spectateurs.

En conclusion, il vous est proposé :

- d'approuver le projet de charte relative à la communication afférente au Festival « Vos Oreilles Ont La Parole » (VOOLP) 2020, joint en annexe 1, charte à laquelle l'ensemble des collectivités et structures qui souhaiteront organiser un spectacle de conte estampillé VOOLP 2020 seront invitées à adhérer.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

La Présidente



Brigitte KLINKERT

Brigitte KLINKERT